

OTC

OTSC

Le projet de décision du Conseil de sécurité de l'OTSC sur les mesures d'assistance à l'Arménie devrait être signé, a annoncé le secrétaire général de l'OTSC, Stanislav Zas, lors de la session conjointe du Conseil de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de sécurité collective qui s'est tenue à Moscou.

"Sur la base des instructions des chefs d'État, une mission de surveillance a été envoyée en Arménie sous la direction du secrétaire général de l'OTSC et du chef d'état-major opérationnel. Sur la base du résultat de ce travail, un projet de décision du Conseil de sécurité collective sur les mesures conjointes pour fournir une assistance à la République d'Arménie a été élaboré, qui a été discuté lors de la session du Conseil de sécurité le 23 novembre. En raison des différentes positions des États de l'OTSC, il n'a pas été possible d'adopter cette décision.

J'espère qu'après quelques révisions, nous parviendrons à signer ce projet de décision et à prendre les mesures appropriées. Je suis sûr que cela est nécessaire, y compris pour l'Arménie", a souligné M. Zas.

M. Zas a souligné que la situation à la frontière arméno-azerbaïdjanaise reste difficile. Selon lui, malgré les différentes évaluations des États membres de l'OTSC concernant la situation dans la région, tous les pays s'accordent à dire que l'Arménie est confrontée à des risques et des menaces dans les conditions actuelles.

"C'est pourquoi un ensemble de mesures d'assistance en six points pour l'Arménie a été élaboré, qui a été approuvé par tous les États, il s'agit d'un ensemble de mesures assez lourdes", a déclaré M. Zas.

Armenpress

05.12.2022

Quel traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ?

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a déclaré que le traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sera signé sur la base de la Déclaration d'Alma-Ata.

Au cours d'une conférence de presse conjointe avec son homologue azerbaïdjanais Jeyhun Bayramov à Moscou, M. Lavrov a déclaré que le projet russe de traité de paix avait été présenté aux parties au début de l'année et qu'il avait reçu une réaction globalement positive. Cependant, les parties arménienne et azerbaïdjanaise ont également présenté leurs propositions sur le projet russe. M. Lavrov a indiqué qu'en automne, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des deux pays à Washington, la partie azerbaïdjanaise a présenté une autre version du document, après quoi la partie arménienne a présenté la sienne.

« Nous sommes prêts à apporter notre soutien, comme auparavant, mais il est ici très important de décider des principales questions de principe. À cet égard, ce qui a été convenu entre les dirigeants de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie à Prague le 6 octobre est, bien sûr, très important, car ils ont confirmé leur détermination à résoudre toutes les questions sur la base de la Charte des Nations unies et de la déclaration d'Alma-Ata de décembre 1991 », a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères.

Armenpress

02.12.2022

L'UE soutient la normalisation entre Arménie et Azerbaïdjan

L'Union européenne reste déterminée à soutenir étroitement l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la voie de la normalisation de leurs relations, a déclaré le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep

Borrell.

"Il a discuté avec le ministre arménien des Affaires étrangères, M. Mirzoyan, des moyens de faire progresser la consolidation de la paix et le règlement durable des conflits dans la région. L'UE reste déterminée à soutenir étroitement l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la voie de la normalisation de leurs relations", a déclaré M. Borrell sur Twitter.

La rencontre entre le ministre arménien des Affaires étrangères et M. Borrell a eu lieu le 1^{er} décembre, dans le cadre du 29^e Conseil ministériel de l'OSCE en Pologne. Les interlocuteurs ont salué la dynamique de développement du partenariat entre l'Arménie et l'UE et ont échangé leurs points de vue sur l'élargissement de l'agenda bilatéral. Au cours de la réunion, les questions de stabilité et de sécurité régionales ont été au centre des préoccupations d'Ararat Mirzoyan et de Josep Borrell.

Le ministre Mirzoyan a souligné l'engagement de la partie arménienne à établir la paix dans le Caucase du Sud et a hautement apprécié le soutien de l'UE dans ce sens. Le ministre arménien des affaires étrangères a souligné que la position non constructive et les aspirations maximalistes de l'Azerbaïdjan entravent les efforts de paix et contribuent à accroître les risques d'escalade. La nécessité d'éliminer les conséquences des agressions azerbaïdjanaises contre le territoire souverain de l'Arménie a été soulignée.

Les interlocuteurs ont mis l'accent sur le déploiement de la mission de surveillance de l'UE en Arménie et ont discuté des questions liées à son activité.

Armenpress

01.12.2022

Que reste-t-il du groupe de Minsk de l'OSCE ?

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a accusé les États-Unis, la France et l'Union européenne d'avoir "enterré" le Groupe de Minsk, affirmant qu'ils ont refusé de coopérer avec la Russie sous tout format.

Lors d'une conférence de presse aujourd'hui, le ministre russe des affaires

étrangères a déclaré que personne ne se souvient du Groupe de Minsk. "L'Occident a annoncé qu'il ne coopérerait avec la Russie sous aucun format. Avec cela, ils ont annoncé la fin de l'activité du groupe de Minsk de l'OSCE. Le groupe de Minsk a été créé pour unir les pays qui ont une influence dans la région, qui peuvent envoyer des signaux à Erevan et Bakou et qui ont accepté de travailler sous la présidence de la Russie et des États-Unis. À un moment donné, la France est également devenue coprésidente du groupe de Minsk de l'OSCE. Depuis lors, les coprésidents ont effectué un travail très utile, ont rencontré les dirigeants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan séparément et ont également tenu des réunions conjointes", a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères.

Parmi ces réunions, M. Lavrov a souligné la réunion de Madrid au cours de laquelle les principes dits de Madrid ont été proposés. M. Lavrov a également souligné le rôle prépondérant de la Russie en tant que coprésident du groupe de Minsk de l'OSCE, indiquant qu'en 2008 et 2011, la Russie a organisé une dizaine de réunions trilatérales avec les dirigeants arméniens et azerbaïdjanais, auxquelles ont également participé les représentants des États-Unis et de la France en tant que coprésidents.

"Après la guerre des 44 jours en septembre-octobre 2020, lorsqu'un cessez-le-feu a été établi grâce à nos efforts de médiation, la Russie a continué et continue d'aider les parties arménienne et azerbaïdjanaise à débloquent les transports et les communications économiques dans cette région, ce qui contribuera, bien sûr, non seulement au développement de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, mais aussi pour les autres pays voisins - la Turquie, l'Iran et la Géorgie. La Russie s'y intéresse également. En outre, nous avons convenu que la Russie aiderait les parties à délimiter la frontière. Et troisièmement, nous avons convenu que la Russie aiderait à la conclusion d'un accord sur un traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan", a déclaré M. Lavrov.

Le diplomate a déclaré que toutes ces négociations ont été menées à bien à la suite des sommets organisés entre les dirigeants de la Russie, de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan. Il a également commenté l'engagement des pays occidentaux dans le processus de négociation.

"Nous avons assisté aux tentatives frénétiques d'autres acteurs de s'impliquer dans ces processus. Nous n'avons aucun problème avec cela. La seule chose que nous avons dite lors des contacts avec Erevan et Bakou, c'est que l'Occident,

après le lancement de l'opération militaire spéciale, a annoncé par la bouche de Washington et de Paris qu'il ne coopérerait avec la Russie nulle part et sous aucun format. Avec cela, ils ont annoncé la fin de l'activité du groupe de Minsk de l'OSCE. Par conséquent, lorsque nos partenaires arméniens se souviennent parfois du Groupe de Minsk, nous disons que cette question ne doit pas nous être posée. Cette question doit être adressée aux Etats-Unis et à la France qui ont annoncé qu'ils ne réuniraient plus ce groupe, et bien sûr, la question doit aussi être adressée à l'Azerbaïdjan car tout effort de médiation sans la participation de l'Azerbaïdjan est inutile".

Le ministre russe des Affaires étrangères a déclaré que les pays occidentaux tentent d'intervenir dans les efforts de médiation.

"Aujourd'hui, les Français, les Américains et l'Union européenne, en général, tentent de compenser le Groupe de Minsk qu'ils ont "enterré", en s'impliquant dans les efforts de médiation. En outre, ils tentent de reprendre et de privatiser les accords que les parties ont conclus avec la participation de la Russie", a déclaré M. Lavrov.

Lavrov a indiqué que Bruxelles accueille une session des commissions de délimitation entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, mais a déclaré que Bruxelles ne dispose pas des cartes des pays post-soviétiques, car "elles n'existent que dans l'état-major de la Russie".

"En ce qui concerne le traité de paix. Ils se sont rendus à Prague pour le forum de la Communauté politique européenne, y ont signé un document selon lequel la délimitation et le traité de paix doivent être basés sur la Charte des Nations unies et la frontière établie par la déclaration d'Alma-Ata de décembre 1991. Et selon la déclaration d'Alma-Ata, toutes les républiques soviétiques forment la Communauté des États indépendants et confirment l'immutabilité des frontières dans les frontières qui existaient entre les républiques soviétiques", a déclaré M. Lavrov. En d'autres termes, à cette époque, la région autonome du Haut-Karabagh faisait clairement partie de la RSS d'Azerbaïdjan. Et lorsqu'il a été approuvé par l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la France et M. Michel qu'ils reconnaîtraient la déclaration d'Alma-Ata sans conditions préalables, cela a certainement facilité la poursuite des travaux, car cela a réglé la question de savoir comment traiter le statut du Karabagh. Ce n'est pas pour rien que, ces derniers temps, les dirigeants arméniens parlent davantage de la nécessité de

garantir les droits de la population arménienne du Karabakh que du statut. La partie azerbaïdjanaise est prête à le faire ; elle est prête à fournir des garanties pour les droits que les autres citoyens d'Azerbaïdjan ont également. Mais personne ne mentionne le groupe de Minsk", a déclaré M. Lavrov.

Armenpress

01.12.2022

Vers un rétablissement des relations diplomatiques entre l'Arménie et la Hongrie

Le ministre arménien des Affaires étrangères Ararat Mirzoyan a rencontré le ministre hongrois des Affaires étrangères Péter Szijjártó. Les ministres sont parvenus à un accord pour rétablir les relations diplomatiques, annoncé le ministère arménien des Affaires étrangères.

"La rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Arménie et de la Hongrie, Ararat Mirzoyan et Péter Szijjártó, a eu lieu le 1^{er} décembre à Lodz dans le cadre du forum ministériel de l'OSCE. Les parties ont souligné les liens historiques et culturels profonds entre les peuples arménien et hongrois ainsi que le patrimoine chrétien commun, et ont insisté sur l'importance d'améliorer les relations entre l'Arménie et la Hongrie.

Les interlocuteurs ont également souligné le rôle de la communauté arménienne de Hongrie, officiellement reconnue comme une minorité nationale, qui est l'un des ponts reliant les deux pays. Les ministres ont échangé des vues sur l'état actuel des relations arméno-hongroises.

Ils sont parvenus à un accord pour rétablir des relations diplomatiques complètes et ont exprimé leur intention d'ouvrir un nouveau cycle dans les relations arméno-hongroises, fondé sur la confiance mutuelle et le respect du droit international. Dans le prolongement de la réunion, les deux gouvernements nommeront des ambassadeurs non résidents chargés d'explorer les possibilités de développement des relations, notamment dans les domaines du commerce, de la culture, de l'éducation et du tourisme. Les procédures diplomatiques et administratives nécessaires seront entamées dans les prochains jours", indique le message.

Les relations diplomatiques entre l'Arménie et la Hongrie ont été suspendues en 2012 par une décision du Conseil national de sécurité arménien. La raison en était l'extradition vers l'Azerbaïdjan de Safarov, qui purgeait sa peine en Hongrie après l'incident survenu en 2004 à Budapest, au cours duquel un officier azerbaïdjanais, Ramil Safarov, avait tué à l'arme blanche le lieutenant arménien Gurguén Margarian alors qu'il dormait.

Assemblée nationale française

30.11.2022

L'Assemblée nationale française vote à l'unanimité une résolution condamnant l'Azerbaïdjan

Texte complet sur le lien suivant :

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0388_proposition--resolution?fbclid=IwAR3sY1TJKJ4IF37fleqcoxSGLOcPquK0u0cMnFxQns-M--3RmuzmbnZarJxQ

L'Assemblée nationale,

Vu l'article 34-1 de la Constitution,

Vu l'article 136 du Règlement de l'Assemblée nationale,

Vu la Charte des Nations unies du 26 juin 1945,

Vu la troisième Convention de Genève du 12 août 1949 relative au traitement des prisonniers de guerre,

Vu la Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950, telle qu'amendée par les Protocoles n° 11, 14 et 15, complétée par le Protocole additionnel et les Protocoles n° 4, 6, 7, 12, 13 et 16

Vu la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 4 janvier 1969,

Vu la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et

naturel du 16 novembre 1972,

Vu la Déclaration d'Alma-Ata du 21 décembre 1991,

Vu la résolution 60/1 de l'Assemblée générale des Nations unies du 16 septembre 2005 sur la responsabilité de protéger,

Vu l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020,

Vu la résolution n° 520 sur la protection du peuple arménien et des communautés chrétiennes d'Europe et d'Orient, adoptée par l'Assemblée nationale le 3 décembre 2020,

Vu la résolution du Parlement européen 2021/2693 du 20 mai 2021 sur les prisonniers de guerre à la suite du dernier conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan,

Vu la résolution du Parlement européen 2022/2582 du 10 mars 2022 sur la destruction du patrimoine culturel au Haut-Karabakh,

Considérant que les agressions répétées des forces militaires de l'Azerbaïdjan dans les régions sud et sud-est de la République d'Arménie constituent une violation de la souveraineté de cet État et de l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020 conclu entre les deux pays ;

Constatant les manquements répétés de la part de l'Azerbaïdjan envers les termes édictés par le cessez-le-feu du 9 novembre 2020, notamment la non-restitution de certains prisonniers de guerre arméniens et le non-respect du droit au retour et à la sécurité des populations déplacées du Haut-Karabakh ;

Considérant que la sécurité des populations arméniennes présentes dans le Haut-Karabakh n'est aujourd'hui pas garantie par l'Azerbaïdjan en l'absence de tout engagement de ce dernier en ce sens ;

Considérant la menace pour la sécurité et la vie des populations arméniennes des régions du sud et de l'est de la République d'Arménie, entretenue par des discours belliqueux et une incitation à la haine de la part des autorités azerbaïdjanaises ;

Considérant que des témoignages et des vidéos font état d'infractions répétées au

droit international humanitaire commises par des soldats azerbaïdjanais sur des civils et militaires arméniens ;

Considérant la réunion en urgence du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies des 14 et 15 septembre 2022, à la demande de la France qui en assurait la présidence ;

Considérant les efforts déployés depuis 1994 par la France, et son souci constant, dans le cadre du groupe de Minsk dont elle assure la coprésidence aux côtés des États-Unis et de la Fédération de Russie, de parvenir à une résolution pacifique, durable et concertée du conflit dans le respect du droit international ;

Constatant cependant la difficulté pour le groupe de Minsk à remplir en concertation sa mission, suite à l'impact du conflit ukrainien déclenché par la Fédération de Russie et au rejet de son action par l'Azerbaïdjan ;

Constatant le peu d'initiative de la Fédération de Russie à faire respecter le cessez-le-feu du 9 novembre 2020, dont elle se veut pourtant la garante ;

Considérant les risques géopolitiques majeurs qu'une escalade incontrôlable du conflit ferait courir à l'ensemble de la région du Caucase du Sud ;

Rappelant le contenu de la déclaration d'Alma Ata de 1991, par laquelle la République d'Arménie et l'Azerbaïdjan reconnaissent mutuellement leur intégrité territoriale et leur souveraineté ;

Considérant le lien unique qui existe entre la France et l'Arménie, ainsi que l'a exprimé le Président de la République, M. Emmanuel Macron, le 12 octobre 2022 ;

Condamne, avec la plus grande fermeté, l'agression militaire de l'Azerbaïdjan des 13 et 14 septembre à l'encontre des régions sud et sud-est du territoire de la République d'Arménie, en violation de sa souveraineté ;

Appelle à la fin de l'occupation militaire par l'Azerbaïdjan du territoire souverain de la République d'Arménie et au retrait immédiat et inconditionnel des forces azerbaïdjanaises ;

Demande le respect strict des termes des déclarations trilatérales du 9 novembre 2020 et du 11 janvier 2021 ;

Invite le Gouvernement à œuvrer au sein l'Organisation des Nations unies en vue du déploiement d'une force d'interposition internationale capable d'assurer la fin des hostilités dans le Caucase du Sud et la sécurité des populations civiles. Souligne l'importance du rôle du Conseil de sécurité pour endosser un accord des parties concernées sur le déploiement d'une telle force ;

Appelle le Gouvernement, en concertation avec l'Union européenne et les États-Unis, à prendre toute initiative diplomatique de nature à favoriser l'élaboration d'un traité de paix pérenne entre la République d'Arménie et l'Azerbaïdjan ;

Appelle le Gouvernement à intensifier les efforts au niveau de l'Union européenne afin d'adopter une position commune visant à favoriser la normalisation des relations entre l'Azerbaïdjan et la République d'Arménie ;

Salue, à ce titre, la mise en place d'une mission civile de l'Union européenne visant à rétablir la confiance, à stabiliser la situation sur le terrain et à contribuer au travail des commissions de délimitation des frontières de la République d'Arménie et de l'Azerbaïdjan ;

Salue également le déploiement d'une mission d'évaluation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Arménie, à la demande du gouvernement d'Erevan ;

Appelle au nécessaire respect de la souveraineté territoriale et de l'indépendance de la République d'Arménie, de la part de l'Azerbaïdjan et de l'ensemble des acteurs régionaux, conformément aux accords internationaux dont ils sont parties;

Appelle à la libération et au rapatriement immédiats et inconditionnels de tous les prisonniers de guerre arméniens ;

Demande au Gouvernement de se mobiliser afin qu'une enquête internationale et indépendante puisse être conduite concernant les exactions dont se seraient rendues coupables les forces armées azerbaïdjanaises à l'encontre des soldats et civils arméniens. Invite, dans ce but, la République d'Arménie à adhérer à la Cour pénale internationale afin de lutter contre l'impunité ;

Invite le Gouvernement à considérer l'imposition de sanctions économiques

personnelles, si les attaques et l'occupation du territoire souverain de la République d'Arménie devaient se poursuivre ;

Invite les parties prenantes, le groupe de Minsk, l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit ainsi que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, à tout mettre en œuvre pour préserver, de façon durable, le patrimoine culturel et religieux arménien dans les zones sous contrôle azerbaïdjanais du territoire arménien et du Haut-Karabakh ;

Invite le Gouvernement à poursuivre ses efforts de médiation et à continuer à se mobiliser diplomatiquement afin qu'une solution pérenne puisse être mise en œuvre concernant la sécurité des populations arméniennes du Haut-Karabakh, conformément à la résolution n° 520 de l'Assemblée nationale précitée ;

Invite le Gouvernement à accentuer le soutien de la France envers la République d'Arménie, notamment en ce qui concerne l'aide humanitaire, et à étudier le renforcement de ses capacités de défense ;

Souligne son attachement indéfectible à la recherche d'une paix durable, qui seule permettra la sécurité et la stabilité du Caucase du Sud.

ARTSAKH

Armenpress

05.12.2022

Anna Grigoryan

Il faut répudier l'accord gazier entre l'UE et l'Azerbaïdjan

L'eurodéputé Lars Patrick Berg est convaincu que les autorités azerbaïdjanaises n'accepteront les normes internationales que si elles y sont contraintes. A cet égard, il considère qu'il est primordial que l'UE abandonne l'accord gazier avec l'Azerbaïdjan, a déclaré l'eurodéputé à ARMENPRESS, faisant référence à une autre provocation de l'Azerbaïdjan, l'incident de la fermeture de la seule

autoroute reliant l'Artsakh à l'Arménie.

« Ces provocations constantes doivent cesser immédiatement. Je demande aux institutions européennes et à la communauté internationale d'exprimer leurs plus profondes préoccupations concernant ce récent incident qui nuit à tous les efforts de paix et de réconciliation en cours », a déclaré le député européen.

L'eurodéputé a souligné que le moment était venu de désamorcer la tension. Selon lui, il faut accepter que les autorités d'Azerbaïdjan n'acceptent les normes internationales que si elles y sont contraintes. « Peut-être que notre premier geste est d'abandonner l'accord sur le gaz », a souligné Lars Patrick Berg. « Peut-être que notre premier geste est de répudier l'accord sur le gaz », a souligné Lars Patrick Berg.

Le 3 décembre, on a appris qu'un groupe d'Azerbaïdjanais en civil avait fermé l'autoroute Stepanakert-Goris sous un prétexte environnemental à l'intersection de Shushi-Karintak. Le quartier général de l'information de l'Artsakh a signalé qu'il est évident qu'avec cela, l'Azerbaïdjan recourt à la provocation afin d'interrompre la liaison terrestre entre l'Arménie et l'Artsakh et de soumettre la population civile à une terreur psychologique.

L'état-major des troupes russes de maintien de la paix stationnées en Artsakh négociait avec la partie azerbaïdjanaise l'ouverture de l'autoroute Stepanakert-Goris.

Les négociations avec la partie azerbaïdjanaise, qui ont duré plus de trois heures, ont donné un résultat positif. La seule autoroute reliant l'Artsakh à l'Arménie est ouverte dans les deux sens pour tous les types de véhicules.

Institut Lemkin

03.12.2022

Alerte Rouge de l'Insitut Lemkin pour risque de génocide

On the morning of December 3, a group of Azerbaijanis in civilian clothes blocked the route Stepanakert-Goris, the only road that connects the Armenians of Artsakh with the Republic of Armenia. For more than two hours, approximately 120,000 Artsakh Armenians were isolated from Armenia proper and surrounded

by Azerbaijanis. After several hours of negotiation with the Azerbaijani regime, the route was finally reopened and communications were re-established. In light of this new development, the Lemkin Institute for Genocide Prevention is issuing another Red Flag Alert for Azerbaijan.

The Lemkin Institute reminds the international community that this recent blockade of Artsakh is not an isolated event but one in a series of criminal actions carried out by the autocratic regime of Ilham Aliyev in Azerbaijan, which continue without serious opposition from the international community. The total impunity enjoyed by Aliyev combined with the genocidal intent of his regime and many Azerbaijanis will almost guarantee the repetition and escalation of this type of violence.

Many genocidal regimes will stage rehearsals for genocide in incremental steps, gauging the international response as they go. The Lemkin Institute for Genocide Prevention believes that Aliyev is doing just this — setting the stage for genocide by confirming international apathy on the Artsakh issue and slowly inuring international actors to the prospect of an aggressive Azerbaijani invasion of Artsakh, which is 99.7 percent Armenian and part of Armenia's integral cultural heritage. Apart from some courageous votes in the Spanish and French parliaments, as well as statements of support for the Republic of Armenia by American lawmakers, Aliyev has faced no public repercussions for the aggressive wars and the atrocities carried out by his military or for the hateful rhetoric of his regime.

Furthermore, the total isolation of the Armenian population of Artsakh is a clear violation of the tripartite agreement of November 9, 2020, which put an end to the 44-day War. Today's action is one of numerous violations of the agreement that the Azerbaijani regime has committed to date, which also include the aggressive war of September 13 against the Republic of Armenia that killed over 200 Armenians, among them civilians, and resulted in the occupation of part of the sovereign territory of the Republic of Armenia. In addition, isolating Artsakh Armenians is a breach of international humanitarian law, international human rights law and, possibly,

international criminal law. The genocidal intent of Baku has never been clearer and the actions carried out up to the moment highly predict this outcome.

Because the international community continues to choose to ignore the claims of Armenians for survival and self-determination in Artsakh, and because the media in general fails to portray a proper image of the conflict (if they cover the conflict at all), Aliyev is convinced of his invincibility. The combination of these factors, along with the geopolitics of the region and the European community's engagement in gas-related business with the autocratic regime of Azerbaijan since the start of Russia's war of aggression against Ukraine, creates the perfect environment for the Baku regime to freely pursue its genocidal goals and territorial ambitions.

The Lemkin Institute has issued several Red Flag Alerts and Statements regarding the threats of genocide to — and the Azerbaijani criminal actions against — Armenians in both Artsakh and Armenia proper. We reiterate that we strongly believe that the international community can prevent genocide in this case by putting coordinated diplomatic pressure on both the Aliyev regime in Azerbaijan and on its ally, the Erdogan regime in Turkey. The Western world must make it clear that it does not support genocide, lest it end up overseeing yet another catastrophe for the Armenian people. Western nations are at grave risk of facilitating genocide in this case and should not believe themselves to be beyond the reach of international criminal law.

Armenpress

03.12.2022

Réouverture de la route Goris - Stepanakert

Les négociations avec la partie azerbaïdjanaise, qui ont duré plus de trois heures, ont donné un résultat positif. La seule route reliant l'Artsakh à l'Arménie est ouverte de manière bidirectionnelle pour tous les types de véhicules, informe le centre d'information de l'Artsakh.

Armenpress

03.12.2022

Babayan réagit au blocage de la route Goris - Stepanakert

En bloquant l'autoroute Stepanakert-Goris, l'Azerbaïdjan tente de faire avancer sa politique anti-arménienne, de paralyser l'Artsakh, ce qui est aussi un coup porté à la mission de maintien de la paix russe, a déclaré Davit Babayan, ministre par intérim des Affaires étrangères de la République d'Artsakh, en faisant référence à une autre provocation de l'Azerbaïdjan.

Il a noté qu'il n'y a pas lieu d'être surpris par de telles provocations des Azerbaïdjanais. « On attend tout d'eux. Ils essaient de terroriser, ils essaient de faire avancer avec persistance leur politique anti-arménienne, de paralyser l'Artsakh, ils violent les normes internationales, c'est un coup porté à la mission russe de maintien de la paix, un coup porté à tout, », a déclaré le FM par intérim.

Selon lui, la communauté internationale devrait tirer des conclusions très claires de tout cela. « La communauté internationale doit faire pression sur l'Azerbaïdjan, il n'y a pas d'autre option. La condamnation est absolument nécessaire, mais des mesures doivent être prises, il n'est pas juste de se limiter uniquement aux mots », a déclaré Babayan.

Babayan a assuré que l'Artsakh était debout. Toutes les mesures sont prises pour régler la situation. Les casques bleus russes sont au courant de l'incident, toutes les mesures sont prises pour rétablir la communication.

Armenpress

03.12.2022

Blocage de la route Goris - Stepanakert

Un groupe d'Azerbaïdjanais vêtus en civil ont fermé l'autoroute Stepanakert-Goris avec un prétexte environnemental à l'intersection de Chouchi-Karintak, rapporte le siège d'information de l'Artsakh.

"Il est évident qu'avec ce geste, l'Azerbaïdjan a recours à la provocation pour interrompre la liaison terrestre entre l'Arménie et l'Artsakh et soumettre la population civile à une terreur psychologique.

Le commandement des troupes russes de maintien de la paix stationnées en Artsakh a été informé de l'incident de manière appropriée. Les organes d'État autorisés de l'Artsakh prennent toutes les mesures possibles pour résoudre la situation", indique le message.

Armenpress

02.12.2022

Déclaration du ministère des Affaires Etrangères d'Artsakh

Le ministère des Affaires étrangères de l'Artsakh (République du Haut-Karabakh) a publié une déclaration sur les discussions concernant le statut du Haut-Karabakh.

"Récemment, les diverses discussions, commentaires, opinions concernant le statut de la République du Haut-Karabagh se sont à nouveau intensifiés, ce qui est un processus objectif, compte tenu de la nature clé de cette question dans le processus de règlement du conflit entre l'Azerbaïdjan et le Karabagh.

Le gouvernement de Stepanakert se félicite de toute mesure visant à un règlement pacifique et global du conflit entre l'Azerbaïdjan et le Karabagh, ainsi qu'à un règlement des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Dans le même temps, le ministère des Affaires étrangères de la République d'Artsakh est autorisé à déclarer que la position officielle du peuple et des autorités de l'Artsakh reste inchangée.

L'Artsakh ne deviendra pas une partie de l'Azerbaïdjan. Le règlement des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, y compris la solution de la question frontalière entre les deux pays, ne peut et ne doit pas être lié au statut de la République d'Artsakh.

L'intégrité territoriale de la République d'Azerbaïdjan n'a aucun lien avec la République du Haut-Karabagh et son statut, qui a été déterminé par le peuple de notre pays dans le respect total et strict des normes et principes du droit international et de la législation soviétique en vigueur", a déclaré le ministère des affaires étrangères de l'Artsakh.

Armenpress

02.12.2022

L'Artsakh félicite l'Assemblée nationale française

Au nom du Parlement de l'Artsakh et en son nom personnel, le Président du Parlement de l'Artsakh Artur Tovmasyan a salué l'adoption de [la résolution](#) de l'Assemblée nationale française (chambre basse du Parlement) qui appelle à des sanctions contre l'Azerbaïdjan.

"Nous saluons l'unanimité de toutes les forces politiques de la Chambre basse du Parlement français sur la situation actuelle de l'Arménie et de l'Artsakh et tenons à exprimer notre gratitude pour l'attention et la préoccupation qui ont été fournies depuis le début de la guerre de l'automne 2020 en raison de la situation actuelle.

L'Azerbaïdjan est une menace sérieuse pour l'État arménien, les tirs quotidiens à la frontière ne "parlent" pas du soi-disant agenda de la paix.

L'adoption d'une résolution de ce contenu est une étape importante également du point de vue de la sécurité régionale, car la politique expansionniste de l'Azerbaïdjan crée de graves dangers.

Nous exprimons notre gratitude à nos partenaires français pour leur position de principe", indique la déclaration.

Armenpress

30.11.2022

Violations du cessez le feu en Artsakh

Les forces armées azerbaïdjanaises ont violé le cessez-le-feu en Artsakh (Haut-Karabakh) le 29 novembre dans les directions est et nord-est de la ligne de contact en utilisant des armes légères, a déclaré le ministère de la défense de l'Artsakh dans un communiqué.

L'Artsakh n'a pas subi de pertes. Le commandement du contingent russe de maintien de la paix a été informé de la violation du cessez-le-feu.

Dans le même temps, le ministère azerbaïdjanais de la Défense a de nouveau publié des fake news accusant l'armée de Défense de l'Artsakh d'avoir ouvert le feu le 29 novembre sur des positions azerbaïdjanaises déployées dans les territoires occupés d'Askeran, en Artsakh.

Le 30 novembre à 10h00, la situation sur la ligne de contact était relativement stable.

ECONOMIE

Armenpress

06.12.2022

Anna Grigoryan

Interview du vice-ministre de l'économie Narek Teryan

Afin de résoudre les problèmes logistiques des exportateurs et la question des files d'attente au poste frontière d'Upper Lars, le gouvernement arménien prend des mesures pour établir un transport régulier de fret aérien, en plus de la communication par ferry. Des discussions préliminaires sont en cours avec des partenaires, la partie russe est également intéressée par la question. Le gouvernement prend également des mesures pour donner aux exportateurs la possibilité de pénétrer de nouveaux marchés, a déclaré le vice-ministre de l'économie Narek Teryan dans une interview accordée à ARMENPRESS, en parlant des problèmes rencontrés par les exportateurs arméniens, et de l'exportation depuis l'Arménie.

- M. Teryan, au cours des 9 premiers mois de cette année, les exportations ont augmenté de plus de 63%, soit 3 milliards 509 millions 421 mille dollars, et sur 10 mois, la croissance a été de 71,2%. Qu'est-ce qui a le plus contribué à cette croissance ?

- Au cours des 10 premiers mois, les exportations et les importations ont

augmenté de manière égale. Le volume des exportations a été assuré principalement aux dépens des biens traditionnellement exportés, notamment les aliments prêts à l'emploi, les produits en métaux précieux, les diamants, ainsi que les biens qui n'étaient pas exportés par le passé. Bien entendu, la situation géopolitique actuelle a eu son impact. Notre pays a su utiliser les opportunités disponibles. Dans cette situation géopolitique, les entités économiques arméniennes parviennent à prendre la bonne direction et à entrer, par exemple, sur le marché russe, que d'autres entreprises quittent. Et la forte croissance des exportations et des importations est également associée à cela.

- Le ministre Vahan Kerobyan a exprimé l'espoir que l'Arménie cesse bientôt d'être un pays exportant uniquement des produits minéraux. Cependant, ces produits ont représenté la plus grande part des volumes d'exportation au cours des neuf premiers mois de cette année - 785 millions 398,5 mille USD. Comment expliquez-vous cela ?

- À l'origine, l'industrie minière était le moteur de notre économie et occupait une place importante dans les exportations et l'économie en général. Conformément au plan d'action du gouvernement pour la période 2021-2026, nous avons défini cinq secteurs prioritaires de l'industrie qui, à notre avis, présentent un potentiel de croissance plus important, y compris en matière d'exportation. Il s'agit de l'industrie légère (textile), de l'ingénierie mécanique, de l'industrie des bijoux et des diamants, de la pharmacie et de l'industrie chimique. En ce moment, nous nous concentrons sur ces domaines, et les programmes d'aide de l'État sont également dirigés vers ces secteurs. En particulier, l'exportation de l'industrie légère a augmenté de 16% en 9 mois, et sa part dans l'exportation totale a atteint 6,6%, comparé aux 4,6% de 2021. La croissance de la construction mécanique a été multipliée par 10,6, celle de l'industrie des bijoux et des diamants par 2,7 et celle de l'industrie chimique et pharmaceutique par 2. En d'autres termes, il n'y a pas que l'industrie minière qui a augmenté, il y a aussi une croissance dans d'autres domaines. La croissance de 14,5 % de l'activité économique enregistrée au cours des dix premiers mois est une croissance très équilibrée.

- Quel est l'objectif de l'Arménie ?

- Notre objectif est tout d'abord de développer l'industrie de transformation. Nous nous concentrons sur cinq domaines tels que définis par le plan d'action du gouvernement. Et nous pensons que les produits de ces secteurs ont le plus grand

potentiel d'exportation. Nous mettons en œuvre des programmes de soutien pour le développement de ces secteurs, notamment la subvention des prêts, des taux d'intérêt de leasing pour l'acquisition de nouveaux équipements. Cela permet aux entreprises arméniennes d'accroître leur productivité, de rendre leurs produits plus productifs sur le marché international et d'augmenter le volume de leurs exportations. Les entreprises qui ont déjà utilisé ces programmes ont ouvert de nouveaux marchés, non seulement les marchés traditionnels, mais aussi des marchés complètement nouveaux.

- Quels sont les principaux axes d'exportation de l'Arménie ? Quels types de nouveaux marchés ont été ouverts ou pourraient l'être à l'avenir ?

- Les marchés d'exportation traditionnels pour nous sont les pays de l'Union économique eurasiennne et la Chine. Cependant, cette année, nos relations, notre chiffre d'affaires commercial se sont également développés avec l'Iran. Nos hommes d'affaires envisagent également d'autres marchés - le Qatar, les Émirats arabes unis. Il existe également un grand potentiel de relations avec l'Inde. Nous prenons actuellement des mesures qui permettront à nos exportateurs de pénétrer de nouveaux marchés. Il existe des marchés où les produits arméniens sont peu nombreux, et nous devons également développer ces directions. Notre objectif est de ne pas être dépendant d'un marché particulier. Afin d'éliminer les risques actuels liés à la situation géopolitique, nous devons diversifier notre portefeuille d'exportation. Il existe une entreprise qui produit des centrales solaires en Arménie, ses volumes de production augmentent progressivement, et son principal marché d'exportation est les États-Unis. C'est un bon exemple.

- M. Teryan, la situation au poste de contrôle de Verin Lars est un problème majeur pour les exportateurs. Afin d'atténuer le problème, il était prévu de lancer une communication par ferry, mais, comme nous le voyons, elle est retardée. Mais en tout cas, y a-t-il un calendrier concret pour cela ? Quels sont les problèmes à cet égard ?

- Oui, vous avez raison, son lancement a été reporté à plusieurs reprises, il devait d'abord être lancé en juin, puis en août. Mais nous pensons que nous sommes maintenant au stade final des discussions avec nos partenaires géorgiens, l'opérateur du port de Poti. Les sanctions contre la Russie créent des difficultés pour la coopération avec l'opérateur du port de Poti. Le port de Poti est géré par la société néerlandaise APM. Nous sommes en train de nous mettre d'accord sur

les conditions relatives aux types de produits, à l'autorisation d'entrée des navires. Je pense que nous sommes assez proches du lancement de la communication par ferry.

- Quant à la question des Lars supérieurs, elle doit être résolue. Il y a déjà des files d'attente maintenant car la partie russe a renforcé les mesures de contrôle après l'explosion sur le pont de Crimée. Désormais, l'inspection d'un véhicule dure plus longtemps. Mais nous sommes en contact permanent avec nos partenaires russes, nous avons un accord pour qu'ils augmentent le nombre d'appareils à rayons X qui inspectent les voitures.

- Je tiens également à souligner qu'en plus de la communication par ferry, nous sommes également engagés dans le lancement du transport régulier de fret aérien. Nous en sommes à un stade préliminaire, nous discutons avec certains partenaires des conditions qui pourraient être proposées à nos exportateurs et importateurs. La partie russe est également intéressée par ce projet. La principale demande de transport de fret aérien concerne les marchandises qui sont transportées vers le marché russe. Et le marché russe sera la première direction. Ensuite, nous évoluerons en fonction des besoins des exportateurs.

- La question de la dévaluation du taux de change du dollar reste un problème pour les exportateurs. Quel type de mécanismes de soutien le gouvernement envisage-t-il ? Comment envisagez-vous la solution de ce problème ?

- Nous sommes conscients des problèmes rencontrés par nos exportateurs. Et maintenant, tant avec eux qu'au sein du ministère, nous réfléchissons à des mesures de soutien. Mais je tiens à noter que selon les prévisions des économistes, le taux de change du dollar par rapport au dram va évoluer à moyen terme, ce qui équilibrera la situation.

- Quels autres problèmes les exportateurs rencontrent-ils actuellement ? Quelles mesures le gouvernement prend-il pour les résoudre ?

- Il s'agit principalement des problèmes logistiques et du problème du taux de change. La logistique est le problème le plus douloureux. Nous voyons plusieurs possibilités de soutien, notamment l'ouverture de nouvelles directions. L'Iran peut être une nouvelle direction pour nos hommes d'affaires. Nous envisageons

également le lancement de la communication par ferry, dans le cadre de laquelle le gouvernement accordera une subvention. Il existe également d'autres programmes de soutien de l'État qui aident les entreprises à améliorer leur situation financière. Nous avons une croissance de 71% des exportations au cours des 10 premiers mois, malgré les défis existants. Et si nous résolvons ces défis, je pense que nos entités économiques obtiendront de meilleurs résultats.

Armenpress

05.12.2022

Inflation

L'Arménie a l'inflation la plus faible par rapport aux États membres de l'Union économique eurasienne, indique le Comité des statistiques. En octobre de cette année, par rapport au mois d'octobre de l'année précédente, une inflation de 13,4% a été enregistrée dans les pays de l'UEE. L'Arménie a le taux d'inflation le plus bas : 9.5%. Il est de 12,6 % en Russie, de 15,2 % au Belarus, de 18,8 % au Kazakhstan et de 15,4 % au Kirghizstan.

Armenpress

05.12.2022

Tourisme

Le nombre de touristes qui ont visité l'Arménie de janvier à novembre 2022 fut de 1,54 million de personnes.

"Cette année, pour la première fois, nous avons dépassé les visites de 2019 par mois, enregistrant 144 576 visites (140 376 visites en novembre 2019). Il faut noter qu'en novembre 2021, nous avons enregistré 85 762 visites"

CULTURE

05.12.2022

Eurovision Junior

Seize participants au célèbre concours de chanson "Eurovision Junior" ont annoncé l'ouverture officielle du concours le 5 décembre, au cœur d'Erevan, sur la place de la République.

ARMENPRESS rapporte que les délégués du 20e concours ont foulé le tapis rouge, répondu aux questions des présentateurs et sont entrés dans la Galerie nationale d'Arménie, où l'ordre des numéros du concours a été déterminé par tirage au sort.

Selon le tirage au sort, Naré, la déléguée arménienne, interprétera sa chanson "Dance!" sous le numéro 15, le délégué néerlandais se produira en premier et le participant ukrainien en dernier. Les autres pays participants, à savoir l'Albanie, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, la Macédoine du Nord, le Kazakhstan, Malte, le Portugal, la Serbie, le Royaume-Uni, la Géorgie et la France, se produiront dans l'ordre alphabétique.

Après le tirage au sort, les personnes rassemblées sur la place ont eu l'occasion d'assister au spectacle musical de conte de fées du Nouvel An sur la scène festive construite sur la place de la République, qui s'est terminé par un feu d'artifice spectaculaire, puis les lumières du principal arbre de Noël ont été allumées.

Un programme de concert a également eu lieu lors de l'événement festif, au cours duquel les artistes ayant remporté l'"Eurovision Junior" au cours de différentes années et les représentants de l'Arménie se sont produits.

Les présentateurs de la soirée étaient Dalita, qui a représenté l'Arménie à l'"Eurovision Junior" en 2011, l'animateur de télévision Hamlet Arakelyan, et Aram Mp3, le représentant de l'Arménie à l'"Eurovision" en 2014.

En raison de la victoire de Malena à l'"Eurovision Junior 2021", le concours est organisé en Arménie en 2022.

Le symbole de l'"Eurovision junior 2022" est la toupee colorée aux motifs arméniens , et le slogan magique est " *Turn the miracle* ".

Armenpress

05.12.2022

Routes de l'impressionnisme

La Galerie nationale d'Arménie a rejoint le projet des [Routes de l'Impressionnisme du Conseil de l'Europe](#), élargissant ainsi la participation de l'Arménie au programme des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

La Galerie nationale d'Arménie a été officiellement élue membre du projet le 29 novembre lors de l'Assemblée générale des Routes de l'Impressionnisme.

HISTOIRE

Armenpress

05.12.2022

Nouveaux documents pour le Musée-Institut du Génocide

Le directeur du Musée-Institut du Génocide arménien, Dr. Harutyun Marutyan, a remis un certificat d'appréciation au journaliste Talal Khrais pour sa contribution de précieux documents d'archives historiques.

Les matériaux ont été découverts à Oriolo Romano, dans la province de Viterbo, dans le Latium, lors de travaux de rénovation d'un monastère.

Les documents concernent le moine franciscain Salvatore Lilli.

Le matériel se compose de documents historiques, d'une lettre du Père Salvatore adressée au Pape Pie IX (1846-1878), à divers responsables ecclésiastiques et laïques, de témoignages enregistrés recueillis lors de l'enquête sur les

circonstances du martyre de Salvatore Lilli et de photographies de témoins. Dans ces documents, Salvatore Lilli, en tant que témoin oculaire, a également décrit les répressions menées par l'Empire ottoman contre la population arménienne.

Salvatore Lilli, fils de Vincenzo et Annunziata Lilli, est né le 19 juin 1853 à Comune di Cappadocia, dans la province de L'Aquila, dans la région des Abruzzes, en Italie centrale. Il a été baptisé le même jour dans l'église paroissiale dédiée au martyr arménien San Biagio (Saint Blaise de Sébaste, martyrisé en 316 à Sébaste). Il est devenu moine franciscain à un jeune âge, en 1870-1871. Il s'est rendu en Asie mineure en tant que missionnaire en 1873 et a été nommé chef spirituel de Mujukderesi. Il a été tué par des soldats ottomans avec sept compagnons arméniens le 19 novembre 1895. La congrégation franciscaine locale recevait depuis longtemps des menaces des autorités militaires ottomanes. Il était devenu si dangereux pour eux de rester dans la région que, dans l'une de ses lettres adressées au père Dionisio à Marash, le père Salvatore demandait de l'aide pour prendre des mesures visant à assurer leur sécurité. Le Père Salvatore avait entendu plusieurs fois que, derrière l'ordre donné à la congrégation franciscaine et aux serviteurs du monastère de quitter le monastère, il y avait l'intention de les tuer secrètement quelque part au cours du voyage. Finalement, l'objectif a été atteint. Le colonel Mazhar Bey a installé un détachement de l'armée près de Mujukderesi et est entré dans le monastère. Le père Salvatore leur a dit de prendre tout ce qu'ils voulaient, mais de laisser les gens en vie. À cela, le commandant a répondu : "Je suis venu uniquement pour prendre votre vie". Ils ont commencé à torturer le père Salvatore, le blessant à la cuisse, puis lui ont proposé à plusieurs reprises de se convertir à l'islam, ainsi qu'à ses compagnons, qui ont décidé de ne pas laisser le père Salvatore seul. Ces derniers étaient pour la plupart des serviteurs du monastère que les Turcs ont décidé de transporter à Marash en les encordant. Tous ont refusé de renoncer au christianisme et d'accepter l'islam.

Le 3 octobre 1982, le pape Jean-Paul II a béatifié Salvatore Lilli et les sept compagnons qui ont été martyrisés avec lui et le 19 novembre a été fixé comme jour de leur commémoration.

05.12.2022

Un film primé en Italie sur le génocide arménien

Le long métrage "Amerikatsi" réalisé par Michael Goorjian, qui figurait au programme de la compétition officielle du Festival international du film italien de SALERNO, a été nommé meilleur film étranger, a déclaré le Centre national du cinéma arménien.

Le film raconte l'histoire de Charlie, un jeune Arménien qui a échappé au génocide arménien et a trouvé refuge aux États-Unis. Sa famille n'a pas eu cette chance. L'histoire commence en 1947, lorsque Charlie est rapatrié en Arménie pour être accueilli par la dure réalité du communisme soviétique. Presque immédiatement, Charlie est arrêté et condamné à la prison.

Réalisateur et scénariste - Michael A. Goorjian, cameraman - Ghasem Ebrahimian, acteurs - Hovik Keuchkerian, Mikhail Trukhin, Nelli Uvarova, Jean-Pierre Nshanyan, producteurs - Arman Nshanyan, Sol Tryon, Patrick Malkhassian, Ani Vorskanyan, société de production - PEOPLE OF AR Productions.

MEDIA

Nor Haratch

02.12.2022

Le Figaro Histoire - spécial Arménie

Le numéro de décembre 2022 - janvier 2023 (N°65) du « Figaro - Histoire » qui vient de paraître et qui est en grande partie consacré à l'Arménie, est vraiment exceptionnel.

Sans tenir compte de la couverture et de quelques articles dans les premières pages qui ont trait aux Arméniens, 63 pages sur 130 (pages 40 à 103) sont consacrées à l'Arménie, à l'Artsakh et à l'arménité en général, sous forme d'un formidable dossier, où on trouve notamment des articles signés par des intellectuels français ou franco-arméniens connus. Dans ce dossier, tout y est ou

presque : L'Histoire des Arméniens de l'Antiquité aux temps modernes, les personnalités arméniennes qui en ont été les acteurs, la littérature, l'église, l'art, la culture, le patrimoine arméniens, les enjeux et les défis actuels auxquels fait face le monde arménien etc... Saluons en passage, au-delà de la diversité et de la richesse du contenu, la minutie du travail accompli.

Une publication incontournable pour tout Arménien qui est attaché à son identité et à ses origines.

Nul doute que Jean-Christophe Buisson est à l'origine de cette magnifique initiative, à qui nous tenons exprimer nos sincères remerciements.

MOBILISATION

CCAF

06.12.2022

Mourad Papazian, Ara Toranian, Coprésidents du CCAF

Araïk Haroutounian en France. Bienvenue au Président de la République du Haut-Karabakh !

Tous les territoires ancestraux des Arméniens ne sont pas encore passés sous la botte turque, tous n'ont pas encore été le théâtre d'un génocide, tous n'ont pas vu leurs habitants être « chassés comme des chiens », tous n'ont pas vu leur patrimoine historique annihilé, leurs pierres tombales détruites ou leurs églises profanées. Deux entités ont, en effet, survécu miraculeusement au cataclysme panturc déclenché au début du siècle dernier : la République d'Arménie, reconnue internationalement depuis son accession à l'indépendance en 1991, mais toujours menacée dans son existence. Et celle du Haut-Karabakh, non bénéficiaire du même statut juridique du fait de la guerre d'occupation que lui a imposée la République d'Azerbaïdjan qui entend pérenniser les 70 ans de tutelle dictatoriale voulue et mise en place par Staline sur ce territoire durant l'époque

soviétique. Si les violences abominables qui résultent de cette situation ne permettent hélas pas à la République du Haut-Karabakh d'être un havre de paix depuis qu'elle a arraché son indépendance de fait, elle n'en demeure pas moins un espace de liberté, d'égalité et de fraternité pour ses habitants.

Aussi est-ce avec enthousiasme et reconnaissance que nous souhaitons la bienvenue à Araïk Haroutounian, président de cette démocratie considérée comme le berceau historique de l'Arménie, qui effectuera une tournée exceptionnelle en France du 5 au 9 décembre. Il va sans dire que dans le contexte de menaces qui pèsent sur cette terre libérée, la visite de son cinquième président élu depuis trente ans sera chargée d'une puissante dimension politique et émotionnelle. Tous les spécialistes de la région savent, en effet, que les dirigeants de l'Artsakh ne portent pas seulement sur leurs épaules le destin des 120 000 Arméniens qui, malgré la guerre et les exactions permanentes de la dictature azerbaïdjanaise, s'accrochent avec héroïsme à leur terre ancestrale et à leur droits. Ils représentent aussi l'avenir de toute la nation arménienne, lequel dépend pour beaucoup de la capacité du Haut-Karabakh à rester debout, vivant et libre. Dans ce jeu de massacre, qui a vu depuis cent ans tous les pans du territoire arménien tomber comme des dominos dans l'escarcelle turque, non sans avoir été préalablement vidés de leur population arménienne, cette démocratie libérée du joug fait en effet figure d'ultime rempart au dépeçage final que prépare l'axe Erdogan-Aliev.

Aussi, est-il fondamental de renforcer à tous les niveaux cette digue en multipliant les gestes de solidarité à son égard. La visite en France d'Araïk Haroutounian participe de cette tâche.

De Paris à Marseille, de l'Île-de-France à la région Sud en passant par l'Auvergne-Rhône-Alpes, du Sénat à l'Assemblée nationale où il sera reçu, Araïk Haroutounian incarnera donc non seulement la résistance arménienne, mais aussi un combat qui dépasse le strict cadre d'une nation en danger. Dirigeant politique d'un peuple qui lutte à un contre trente pour sa survie, cent ans après le crime des crimes, il représente le symbole parfait de tous les combats pour la dignité humaine et la liberté. C'est pourquoi le CCAF aura l'honneur de l'accueillir et de l'accompagner lors de toutes les escales de sa tournée dans la patrie des droits de l'Homme.

Bienvenue au Président de la République du Haut-Karabakh !

Rencontre avec Araïk Haroutounian, le 7 décembre 2022, à 19h30, à la Maison de la Chimie 28 rue Saint-Dominique 75007 Paris.

Inscriptions obligatoires pour la rencontre-débat avec Araïk Haroutounian, Président de la République du Haut-Karabakh organisé par le CCAF.

Formulaire : <https://www.rencontre-president-artsakh.fr/>

Ou par mail en indiquant le prénom, le nom et un numéro de téléphone à :

[**secretaire@ccaf.info**](mailto:secretaire@ccaf.info)